

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Mercredi 20 Mars 2024

A la salle des fêtes de La Porcherie

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Mardi 12 Mars 2024

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine	X		LHOMME-LEOMENT Jacqueline		X
CHAUMEIL Nathalie		X	LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPY Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc		X	REDON-SARRAZY Maryvonne	X	
LATOUILLE Christian		X	TARRADE Gilbert	X	

▪ **Absents :**

- Mme Nathalie CHAUMEIL, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mr Jean-Luc LACHAUD, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Eric DUPONT,
- Mr Christian LATOUILLE, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Alain MARTHON,
- Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT était absente excusée,
- **Secrétaire de séance** : Mr Jean-Paul LONGEQUEUE

▪ **DÉLIBÉRATION N°2024-034 CONCERNANT LA MISE EN VENTE DU CAMION DE POINT A TEMPS**

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne possède un camion de marque RENAULT immatriculé CF-959-DQ qui a été mise en circulation le 5 Juin 2020 qui est équipé d'un Point à Temps Automatique (PATA) et qui était utilisé pour réaliser les travaux d'entretien des voiries.

Il précise que le châssis du matériel de goudronnage est détérioré et que le coût de réparation risque d'être disproportionné par rapport à la valeur du véhicule.

Il propose donc à l'assemblée de procéder à la vente de ce véhicule sur un site Internet dédié aux ventes aux enchères des collectivités locales du type AGORASTORE.

Ce type de site permet de vendre ce matériel au plus offrant en assurant la transparence et la mise en concurrence des ventes.



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20240320-2024-034-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024

Le site Internet AGORASTORE se rémunère en prenant un pourcentage du montant de la transaction.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ◆ **AUTORISE** Monsieur Le Président à vendre aux enchères ce matériel au plus offrant,
- ◆ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tous les documents afférents à cette vente.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A LA PORCHERIE, LE 20 MARS 2024

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	17
Votants	21
Exprimés	21
Contre	0
Pour	21
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET

